

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice : 19

présents : 17

votants : 18

l'An deux mille vingt-six,
le 27 avril 2026 à 17 heures,
le Conseil municipal de la commune de Barjac,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la Présidence de M. Edouard CHAULET, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 13 avril 2026

Présents : M. Edouard CHAULET, Mme Aline GUYONNAUD, M. Cyril GILLES, M. Sylvian BELIN, M. Saïd EL ATTAR, Mme Monique FERRAT, Mme Brigitte BRUGNON, Mme Agnès HERNANDEZ, M Florent OLLIER, Mme Annie LE HE, Mme Louisa DOUZELET, M Joseph VINOLO, Mme Hélène AULAGNER, M. Pierre MATHON, Mme Valérie CESSENAT-BORIE, M Bruno DIVOL, Mme Barbara BOUVAREL.

Absents : Mme Laure ESNEE (procuration à Cyril GILLES)

Secrétaire de séance : Mme Aline GUYONNAUD

Délibération n°2026 - 33

OBJET : Délégués à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) auprès de la Communauté de communes Cèze Cévennes

Monsieur le Maire propose de nommer un délégué titulaire M Cyril GILLES, et un délégué suppléant Mme GUYONNAUD Aline à la CLECT. M P. MATHON propose sa candidature.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à 4 CONTRE (B. BOUVAREL, P. MATHON, V. CESSENAT-BORIE, B. DIVOL) et 14 POUR,

- APPROUVE la désignation de M Cyril GILLES comme délégué titulaire, et de Mme GUYONNAUD Aline comme délégué suppléante à la CLET.

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication.

*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour copie conforme au registre.*

La secrétaire de séance,
Mme Aline GUYONNAUD

Le Maire,
M. Edouard CHAULET



Accusé de réception en préfecture
030-213000292-20260427-2026_33-DE
Reçu le 30/04/2026

